

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSUR

N° d'imprimé : S 636955578

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL			
Contrôle technique périodique	14/11/2025	25088003			
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ			
Défavorable pour défaillances majeures		Défaillance(s) majeure(s) 4.2.1.b.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIERE ET LATERAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Glace défectueuse, ARG,ARD. 4.3.1.b.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée), ARD. 4.4.1.b.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DETRESSE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée), ARD. 5.2.3.e.2. PNEUMATIQUES : L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint, ARG,ARD. 5.3.3.a.2. TUBES DE POUSSEE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Mauvaise attache d'un composant au châssis ou à l'essieu, AVD,AVG. 6.1.1.a.2. ETAT GENERAL DU CHASSIS : Légère fêlure ou déformation d'un longeron ou d'une traverse, AR. 6.1.4.a.2. PARE-CHOCS, PROTECTION LATERALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIERE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact, ARD. 7.1.2.b.2. ETAT DES CEINTURES DE SECURITE ET DE LEURS BOUCLES : Ceinture de sécurité endommagée : coupure ou signes de distension, AVG. 8.1.1.b.2. SYSTEME DE REDUCTION DU BRUIT : Un élément du système est desserré, endommagé, mal monté, manquant ou manifestement modifié d'une manière néfaste au niveau de bruit			
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ		Défaillance(s) mineure(s) 3.2.1.a.1. ETAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré, AV. 3.4.1.b.1. ESSUIE-GLACE : Balai d'essuiе-glacе défectueux, AV. 4.3.1.b.1. ETAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Glace légèrement défectueuse (pas d'influence sur la lumière émise), ARG. 4.4.1.b.1. ETAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DETRESSE) : Glace légèrement défectueuse (pas d'influence sur la lumière émise), ARG. 6.2.1.a.1. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé, ARG,G,ARD. 6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Déterioration, ARG,ARD.			
13/01/2026		Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 06/02/2024 : 45425km / 04/02/2025 : 53838km /			
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE					
Contre visite					
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE					
N° D'AGRÉMENT : S013S227					
(9) RAISON SOCIALE : MARIGNANE AUTO BILAN					
(3) COORDONNÉES : Tel. : 0442888800 Espace Carthage 13700 MARIGNANE					
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR					
N° D'AGRÉMENT : 013S1572 SIGNATURE : 					
IDENTIFICATION DU VÉHICULE					
(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation		Date de 1 ^{ère} mise en circulation			
FN-482-NY (F) 17/10/2025		06/02/2020			
Marque Désignation commerciale					
CITROEN BERLINGO					
(1) N° dans la série du type (VIN)		(5) Catégorie internationale		Genre	
VR7EUHNS3LJ569273		N1		CTTE	
Type/CNIT		Énergie			
N10CTRCT074J801		ES			
Document(s) présenté(s) Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice					
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ		MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES			
58020					
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE					
PROCÈS-VERBAL N° : DATE : N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :					